

Valeur présente des Chevaux.—Nous quintal.—1ère qualité, (consistant en grands devons à un correspondant le résultat de la bœufs gras, nourris à l'étable au moins sept grande vente de chevaux, etc., qui a eu lieu mois), \$8.—2e qualité, (comprenant les à Galt, le 17 de ce mois. Les animaux meilleurs bœufs nourris à l'herbe, les meilleurs appartenant à J. Carter, éc., entrepreneur, les à fait leurs bouvillons de trois ans, 6½ à \$7; 3e vendre à l'enchère. Un cheval gris, de 6 qualité, 5½ à \$6; ordinaire, 4 à \$5. Cuir, ans, a été vendu à Thomas Roland, éc., 6 à \$6½, le quintal; Suif, 8 à \$8½; Peaux, 185 piastres, et une jument du même âge, à crues, 37 à 62c; Veaux gras, 5, 6, 7 à \$8; peu près, a été achetée 180 piastres, par M. Todd, de Fairchilds Creek. Quatre autres paires de chevaux ont été achetées, après qu'il en eût été offert 400 piastres par paire. Nous serons bientôt en état d'estimer la valeur des chevaux.—*Spectator* d'Hamilton.

Parmi les items de connaissance que la saison dernière a, ou enseignés pour la première fois, ou confirmés par de nouvelles preuves, nous mentionnerions qu'on peut certainement empêcher que l'ammoniac ne s'échappe des tas de fumier de cheval ou autres engrais, en saupoudrant dessus un peu de gypse, ou en l'arrosant d'une solution d'acide sulfurique. N'ayant pas de moyen commode de protéger le fumier tiré de l'écurie, et convaincus que tout l'ammoniac qui s'échappait du tas de fumier mis près de l'écurie, comme nous en avertissions nos narines, était autant de perdu pour nous, nous mimes un petit baril de plâtre dans l'écurie, pour qu'il fût à portée, toutes les fois que l'odeur ou quelque autre circonstance nous rappellerait ce que nous avions à faire par rapport à notre engrais. Deux ou trois fois la semaine, ou lorsque l'ammoniac en s'échappant assaillait nos narines, nous saupoudrions une poignée ou deux de plâtre sur le tas de fumier, et ordinairement, nous versions dessus, le même jour, un seau d'eau, après y avoir mêlé environ le quart d'une cuillerée à thé d'acide sulfurique ou de vitriol. Ap. ces procédés, nous ne pouvions plus nous apercevoir de la même odeur qu' auparavant, et nous en concluâmes que l'ammoniac avait été fixé de manière à ne pouvoir plus s'échapper. Les chimistes agricoles appelaient cela, je suppose, changer le carbonate en sulfate d'ammoniac. De quelque nom qu'on l'appelle dans la phraséologie chimique, nous sommes convaincus que c'est un moyen efficace d'empêcher une évaporation et une perte dont souffrent également la récolte et la bourse du cultivateur. Si quelqu'un de nos lecteurs voulait faire l'essai d'employer du plâtre et de l'eau faiblement acidulée avec de l'huile de vitriol, ils nous seraient probablement tenir, dans deux ou trois ans d'ici, des rapports assez favorables, pour induire tout le monde, à l'exception des plus paresseux, à adopter cette méthode.—*Courtesy Gentleman*.

MARCHE AUX BETES A CORNES DE CAMBRIDGE.

Extra, (ne comprenant rien que les meilleurs et plus grands bœufs, bien nourris à l'étable, au moins une année), \$8 50, le

71, 74, 75, 76, 82, 84, 97, 105, 112, 125 à \$210; Vaches et Veaux, \$18, 22, 28, 31, 36, 42, 44, 48, 50 à \$68. D'un an, \$7, 8 à \$0. De deux ans, \$14, 15, 19, 21, 24, 26 à \$30. De trois ans, \$25, 28, 32, 34, 37, 41, 43, 45 à \$48. Moutons et Agneaux, 4,568 au marché. Prix, extra. \$1, 4½, 5, 6 à \$7. Par lot, \$1½, 2, 2½, 3 à \$3½. Porc, en gros, gras, 4½c., nourri au blé d'Inde, 5c. la livre.

PRIX EN GROS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.
Taux auxquels les Produits sont achetés des Cultivateurs.

Foin, les 100 bottes, vieux, point d'offert.
Do do nouveau, de 12 à \$13.
Paille, do de 7 à \$8½.
Œufs, la douzaine, de 7½ à 8d.
Beurre frais, la livre, de 1s. 1d. à 1s. 3d.
Beurre en tinettes, de 10d. à 11d.
Fromage canadien, de 6d. à 7½d.
Blé, le minot, de 8s. 3d. à 8s. 6d.
Orge, do point au marché.
Seigle, do do.
Avoine, do de 3s. 3d. à 3s.
Maïs, do de 4s. 3d. à 4s. 6d.
Sarrasin, do point.
Pois, do de 5s. à 5s. 6d.
Il ne vient pas encore de grain nouveau.
Bœuf, les 100lbs., de 4 à \$7.
Porc, mess do de 19 à \$19½.
Moutons, par carcasse, de 2½ à \$6.
Agneau, do de 1½ à \$2½.
Veau, do de 1½ à \$6.

AVIS.

M. WILLIAM BROWN, de la Maison **Cockburn et Brown**, Pépiniéristes, Graviéristes et Fleuristes, de Montréal, étant sur le point de faire un tour prolongé en Europe, offre ses services aux Sociétés d'Agriculture et aux cultivateurs et autres, pour l'Achat et l'Embarquement de Semences, Instrumens, Animaux, &c. (on pourra connaître les conditions et les particularités, en s'adressant à M. M. Cockburn & Brown, No. 40, Grande Rue St. Jacques; ou des commandes. (dans tous les cas, accompagnées d'une Lettre de Change pour le montant probable de l'achat.) peuvent être adressées directement à M. Wm. Brown, Cumberland Street, Glasgow, Ecosse.
Montréal, 15 Août, 1854.

IMPRESSION ET RELIURE.

LE Soussigné exécute avec propreté et diligence toutes sortes d'Impressions, telles que, Livres, Catalogues, Listes de Prix, Etiquettes pour Expositions d'Animaux, &c. Il Relie aussi, soit des Livres-Imprimés, soit des Livres Blancs; tels que, Grands-Livres, Journaux, &c.

H. RAMSAY,
Bureau du *Journal du Cultivateur*, Montréal.

BUREAU D'AGRICULTURE.—BAS-CANADA.

AVIS.

LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DE COMITÉ ET SECTIONNELLES régulièrement organisées dans le Bas-Canada, qui n'ont pas encore envoyé au Soussigné leurs LISTES attestées de MEMBRES, ni PAYÉ leurs SOUSCRIPTIONS pour la présente année, sont requises de le faire dans le plus court délai possible, afin qu'elles soient dûment rapportées à l'Hon. Ministre de l'Agriculture, et que l'Octroi du Gouvernement auquel chacune peut avoir droit, puisse être demandé.

Par ordre,

WM. EVANS,
Secrétaire-Trésorier du B. d'A.
Montréal, 29 Juillet, 1854.

MAGASIN EN GROS DE PAPIER.

Le Soussigné a en main une grande collection Anglaise et étrangère de Papier à Ecrire, à Dessiner et à Enveloppes, choisi par lui-même dans les marchés anglais, écossais et français. Il a aussi un ample assortiment de Livres de Comptes, de toutes grandeurs et réglés d'après différents modes; livres d'Ecoles Anglaises; Bibles, Livres de Prières, etc.

HEW RAMSAY,
Rue St. François-Xavier.
Montréal, 28 avril 1854.



NOTICE

EST par les présentes donné aux Censitaires des Seigneuries de Lauzon, Sillery, Notre-Dame-des-Anges, St.-Gabriel, Belair, Batisseau, Cap de la Magdeleine, Laproirie, et à ceux des Fiefs et Arrière-Fiefs appartenant à Sa Majesté, situés dans la Cité de Québec, la Ville des Trois-Rivières et leurs Banlieues ou dans aucune autre partie du Bas-Canada, que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, désirant faciliter le changement de tenure dans ces Seigneuries et Fiefs, a ordonné, de l'avis de Son Conseil, que tout acquéreur, qui, sous un mois de la date de son acquisition, demandera à commuer et commuera la tenure de la propriété acquise, conformément au Statut provincial de la 10 & 11 Vict. ch 111, obtiendra la remise des Lods et Ventes dus sur son acquisition, pourvu qu'il paie comptant l'indemnité fixée par la loi, ou au moins vingt-cinq louis, si la propriété est située dans la Cité et Banlieue de Québec; et douze louis dix schellings, si elle est en dehors de ces localités, lorsque la dite indemnité excédera les dites sommes respectivement.

A. N. MORIN,
Commissaire des Terres de la Couronne.
Département des Terres de la Couronne, } 6m
Québec, 29 Mai, 1854. } 1 July

AVIS AUX CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU du Comté de Montréal, assurée dans tout le Bas-Canada, les propriétés des Cultivateurs à 5s. par £100, pour trois ans, &c.
S'adresser au bureau rue St. Sacrement à Montréal, aux Agents dans les Campagnes, ou aux Directeurs soussignés:—
Wm. Macdonald, Ec., Président, à Lachine.
B. H. LeMoine, " à Montréal.
Edward Quin, " à la Longue Pointe.
F. M. Valois, " à la Pointe Claire.
John Dods, " à la Petite Coté.
G. G. Gaucher, " à Ste. Genevieve.
Fr. Quenneville, " à St. Laurent.
Jos. Laporte, " à la Pointe aux Trembles.
F. L. LE TOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.
Montréal, 1 Juillet, 1854.